

ÉFAI
MDE 29/007/2007
Web
13 avril 2007

Maroc et Sahara occidental. L'expérience éprouvante d'un défenseur des droits humains sahraoui

«Plusieurs graves violations des droits humains ont été commises depuis les années 1970, mais malheureusement, à cause de la censure, le monde n'en a rien su.»

Ali Salem Tamek, lors d'un entretien avec Amnesty International

La situation des droits humains au Sahara occidental continue de susciter de vives préoccupations. Dans cette région, les défenseurs des droits humains sont victimes d'atteintes à ces droits de la part des autorités marocaines. Ali Salem Tamek est défenseur des droits humains au Sahara occidental et membre du Collectif des défenseurs des droits de l'homme sahraouis. Il s'est entretenu avec Amnesty International le mois dernier au cours de sa dernière tournée en Europe

Ali Salem Tamek a été arrêté par les autorités marocaines à plusieurs reprises. Selon lui, Amnesty International a par deux fois contribué à sa libération.

«En 1992, j'ai été arrêté, jugé et condamné à cinq ans d'emprisonnement. J'ai passé presque un an en prison. En 1996 et aussi en 1997 j'ai été détenu pendant deux mois. En 1998, j'ai été condamné à deux mois avec sursis en raison de mes activités syndicales.»

«La quatrième fois que j'ai été détenu, Amnesty International a aidé à me faire libérer, en 2004. J'ai été arrêté pour la cinquième fois à mon retour d'une tournée en Europe, le 18 juillet 2005, et Amnesty International a cette fois encore contribué à ma libération.»

En 2003, selon lui, les services du renseignement marocains ont tenté de recruter sa femme pour qu'elle espionne ses activités et celles de ses amis. Elle a refusé et a été enlevée avec sa fille non loin de la prison, et violée. Le 24 juillet 2007 on a interdit à Ali Salem Tamek d'entrer dans la province du Sahara occidental.

Ali Salem Tamek a rappelé les graves violations des droits humains qui ont été commises dans les années 1970, notamment des détentions politiques, des procès iniques et des déplacements forcés du Sahara occidental vers le Maroc.

«Il y a eu une vague d'enlèvements commis de manière aveugle et 357 hommes et femmes pris en otages ont passé environ seize ans dans des centres de détention secrets», a-t-il poursuivi.

Dans les années 1990, en raison de changements au sein d'organisations internationales et de l'énorme nombre de victimes de violations des droits humains, on a assisté à l'émergence d'un mouvement de défense des droits.

«Les Marocains et les Sahraouis coexistent pacifiquement au Sahara occidental, et ils travaillent ensemble dans des syndicats et des organisations politiques et de défense des droits humains au sein de la société civile marocaine. Pendant presque trente ans, il n'y a eu aucune violence d'aucune sorte», a souligné Ali Salem Tamek.

Les commissions des droits humains avec lesquelles il travaille ont déposé des plaintes auprès de la justice marocaine mais ces plaintes n'ont jamais donné lieu à des enquêtes. Des Sahraouis sont détenus dans des postes de polices où *«ils sont torturés puis forcés à signer des déclarations écrites»*.

En 2006, un groupe de huit défenseurs des droits humains a été libéré en deux fois. Mais depuis, d'autres ont été arrêtés et ils sont dispersés dans plusieurs prisons marocaines.

Concernant l'action que mène Amnesty International en faveur des défenseurs des droits humains au Sahara occidental, Ali Salem Tamek a déclaré: *«Avec les lettres qu'envoient ses membres du monde entier, les appels qu'elle lance et ses rapports sur les pays, Amnesty International exerce une pression considérable sur les pays occidentaux afin d'obtenir la libération des prisonniers politiques.»*

Des militants des droits humains sahraouis au Sahara occidental attribuent à l'organisation le mérite d'avoir réparé certaines des injustices infligées à des défenseurs des droits humains sahraouis par les autorités marocaines. Ali Salem Tamek a ainsi ajouté: *«Je pense qu'Amnesty International doit continuer de mener des actions de manière énergique car cela contribuera fortement à réduire le nombre de violations graves de ce type.»*

Du fait de ses 22 grèves de la faim, dont une d'une durée de cinquante-deux jours, Ali Salem Tamek a souffert de maladies chroniques et a dû rester confiné dans une chaise roulante. Lorsqu'il a été détenu pendant dix jours en juillet 2005, avec cinq autres défenseurs des droits humains, sa famille a aussi enduré des souffrances.

«Nous avons été enlevés et séquestrés dans des conditions humiliantes. On nous a laissés sans nourriture ni boisson, menottés et les yeux bandés. Mes collègues [codétenus] ont été transférés dans la prison d'Okasha à Casablanca. Trois jours plus tard les autorités marocaines ont décidé de m'interner dans un hôpital psychiatrique.»

Au sujet des épreuves que sa famille a endurées, il a déclaré: *«Il est difficile de supporter certaines pratiques qui vous blessent au plus profond de vous-même, comme le viol qu'a subi ma femme. Ce serait exagéré de dire que j'ai réussi à surmonter ça. Ce crime est gravé dans ma mémoire. J'ai du mal à raconter les détails de cette histoire. Je suis convaincu que ce qui est arrivé à ma femme est aussi arrivé à des centaines de femmes sahraouies au Sahara occidental, et à des centaines de femmes qui défendent les droits*

humains ou qui ont des liens avec des défenseurs des droits humains, partout dans le monde.»